

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 12

Artikel: Les gastronomes : [1ère partie]
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
 "PUBLICITAS"
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
 six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 23 mars 1918. — Pe pouro que lè ratte (Marc à Louis.) — Les gastronomes (V. F.). — Nos vieilles chansons : Vivat au pays. — L'œuvre nationale de M. Arthur Rossat (Maurice Gabbud). — Pour les dames. — Le long du chemin (F. Isabel). — Une page de l'histoire neuve châteloise, suite (Guibert). — Les canards. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Tœpffer (suite). — Boutades.

PE POUR QUÈ RATTE

Dein noutron biau canton de Vaud
 Lè z'affère vant pas tant mau,
 Quand bin on sè cheint de la guerra.
 Ai-no pas onna bouna terra
 Que no rapporte li z'an?
 Eh bin! tot parà li dzein diant :
 — Ne lâi a rein dein noutré fatte.
 On è pe pouro que lè ratte!

Lo pan manque pas pè l'ottò,
 On a on bin galà tsédaū,
 Bein d'au fein dein noûtrè carraie,
 De l'erdzeint dein sa catse-maille...
 Mâ su la follbie de l'impôt
 L'è destra cein qu'on lâi met pou :
 D'autrâi muton, quaque faratte.
 On è pe pouro que lè ratte!

On a prau de sâoecesse ài tchou,
 Dau bin boun'oulio, dau saindou,
 Et, dein 'na puchenta toupena,
 Dau bûro fondu, de la penna...
 Quand faut marquâ su lo papâi
 La grasse qu'on porrâi avâi,
 On dit : « N'âi rein dein lè baratte,
 On è pe pouro que lè ratte !

Dâi truffie on ein a dâi quientau
 Bin arreindje dein noutré tsau,
 Dâi z'einpérator et dâi rodze,
 Câ no z'ai pas trau z'u de piodze,
 Lè cafon sè vant regalâ...
 A l'einvéintéro tot parâ
 Salut truffié! adieu *patate*!
 On è pe pouro que lè ratte!

Quand lè qu'on vâi le biau gredon,
 Lè biau nioton, lè cotillon
 Que l'ant bin de noûtrè fémalle,
 On sè dit : « N'ant min de dévalle ! »
 Son vouâde déslo lè manti
 Lè z'haillon que l'ant su la pî,
 On vâi rein que dâi croûte patte.
 Le sant pe pouro que lè ratte.

Plliéss à bon Dieu, por no très ti
 Qu'on ne sâi pas trau niézi
 Dein noutra via, et qu'ao velâdzo
 On aussé etâ on 'bocon sâdzo
 Por que lè dzein ne diéssant pas
 Lo dzo de noutron einterrâ :
 « Rappoo à se boune z'acchon
 Clli cor qu'on va à sa corratta
 le l'è pe pouro que lè ratte ! »

MARC à LOUIS.

(Tous droits réservés).

LES GASTRONOMES

I

Pour l'estomac, le XVIII^{me} siècle fut le beau temps, au Pays de Vaud comme en France, Voltaire, sensible aux plaisirs de la table, ainsi que tous les gens de lettres, écrit de Lausanne, en 1756 : « Nous avons le vin de La Côte, l'excellent vin de Lavaux... Nous mangeons des gélinolettes, des coqs de bruyère, des truites de vingt livres... Ne sommes-nous pas fort à plaindre ? »

Même note, quarante ans plus tard, chez Brilat-Savarin :

« Quels bons dîners nous faisions en ce temps-là à Lausanne, au *Lion d'argent* ! Moyennant quinze batz (2 fr. 25) nous passions en revue trois services complets, où l'on voyait, entre autres, le bon gibier des montagnes voisines, l'excellent poisson du lac de Genève, et nous humections tout cela, à volonté et à discréction, avec un petit vin blanc limpide comme eau de roche, qui aurait fait boire un enrâgé ! Le haut bout de la table était tenu par un chanoine de Notre-Dame de Paris (je souhaite qu'il vive encore), qui était là comme chez lui, et devant qui le « keller » ne manquait pas de placer tout ce qu'il y avait de meilleur dans le menu. »

A ce chanoine, les baillis eussent tenu tête vaillamment. Leur faible était connu ; aussi le flattait-on du mieux qu'on pouvait. En 1787, M. de Loys offrit au bailli d'Erlach un dîner de vingt-huit plats, tous exquis. Plus mémorable encore fut, peu de temps après, le festin que fit apprêter un Crésus hollandais, en l'honneur du représentant de Leurs Excellences : il n'y eut pas moins de trente-cinq plats !

Un balthazar de cette espèce aurait nourri, toute une semaine, l'émigré fainéant dont parle l'auteur de la *Physiologie du goût* :

« Je rencontrais à Lausanne, dit-il, un émigré lyonnais, grand et beau garçon, qui, pour ne pas travailler, s'était réduit à ne manger que deux fois par semaine. Il serait mort de faim de la meilleure grâce du monde, si un brave négociant de la ville ne lui avait pas ouvert un crédit chez un traiteur pour y dîner le dimanche et le mercredi de chaque semaine. »

« L'émigré arrivait au jour indiqué, se bourrait jusqu'à l'œsophage, et partait, non sans emporter avec lui un assez gros morceau de pain ; c'était chose convenue. »

« Il ménageait le mieux qu'il pouvait cette provision supplémentaire, buvait de l'eau quand l'estomac lui faisait mal, passait une partie de son temps au lit, dans une révasserie qui n'était pas sans charmes, et gagnait ainsi le repas suivant. »

« Il y avait trois mois qu'il vivait ainsi quand je le rencontrais : il n'était pas malade ; mais il régnait dans toute sa personne une telle langueur, ses traits étaient tellement étiérés, et il y avait entre son nez et ses oreilles quelque chose de si hippocratique, qu'il faisait peine à voir. »

« Je m'étonnai qu'il se soumettait à de telles angoisses plutôt que de chercher à utiliser sa personne, et je l'invitai à dîner dans mon auberge, où il officia à faire trembler. Mais je ne récidivai pas, parce que j'aime qu'on se raidisse contre l'adversité, et qu'on obéisse, quand il le faut, à cet arrêt porté contre l'espèce humaine : « Tu travailleras ». »

Entre Voltaire et Brillat-Savarin, Lausanne vit arriver de Paris, à côté d'une foule de grands personnages, un jeune homme de dix-sept ans, Grimod de la Reynière, qui devint un des plus fameux gastronomes du XVIII^{me} siècle et se fit connaître par ses royales mystifications et par nombre d'ouvrages, dont quelques-uns eurent du succès. (*Almanach des gourmands*, *Réflexions philosophiques sur le plaisir*, par un célibataire, *Manuel des amphitryons*). Ses œuvres fourmillent d'aphorismes, dont beaucoup ont passé à l'état de proverbes. Citons-en quelques-uns :

« Le fromage est le biscuit des ivrognes. »

« Un vrai gourmand aime autant faire diète que d'être obligé de manger précipitamment un bon dîner. »

« Il est commode de dîner tard, parce qu'on peut alors concentrer toutes ses pensées sur son assiette, ne songer qu'à ce qu'on mange, puis s'en aller coucher après. »

« Le vin du crû, un dîner sans cérémonie et de la musique d'amateurs, sont trois choses également à craindre. »

« En général, la cuisine a cela de commun avec les lois, qu'il ne faut pas la voir faire pour la trouver bonne. »

« Quelques personnes redoutent à table une salière renversée et le nombre treize. Ce nombre n'est à craindre qu'autant qu'il n'y aurait à manger que pour douze. Quant à la salière, l'essentiel est qu'elle ne verse point dans un bon plat. »

Grimod de la Reynière vint à Lausanne en 1775 ; il y passa huit mois et s'y plut énormément :

« J'y étais libre, a-t-il écrit, fêté, recherché, amoureux autant qu'il le fallait pour n'être pas malheureux, livré à des études agréables et puériles de mon choix, jouissant d'une existence, d'une considération rares à mon âge, et qui flattaien mon amour-propre. Aussi je conserve de cette ville le plus tendre souvenir, et j'y retournerai sûrement. »

Il y retourna quelques années plus tard, au cours d'un voyage qu'il fit à travers la Suisse. Fut-il aussi enchanté des Lausannois et des Lausannoises que la première fois ? Il ne le dit pas. Nous ne savons pas davantage ce que nos ancêtres pensaient de lui, et s'ils avaient découvert la curieuse disfonction dont il était atteint : Grimod de la Reynière était venu au monde en n'ayant en guise de mains que des sortes de membranes pareilles aux pattes d'oise. Ce fut un gros crève-cœur pour ses parents, très infatigués de leur noblesse. Pensez donc : avoir donné le jour à un palmipède ! Les chirurgiens ayant été impuissants à faire des doigts au petit Grimod,

¹ En réalité, c'était *Au Lion d'or*, rue de Bourg.

on recourut aux mécaniciens. Les plus habiles furent appelés. Ce fut un Suisse — probablement un des célèbres constructeurs d'automates des montagnes neuchâteloises — qui parvint à corriger la nature ; au moyen de ressorts et de petites tiges d'acier articulées, le tout recouvert d'une peau blanche, il dota l'enfant de mains avec lesquelles il arriva à écrire et à dessiner avec une grande aisance. Il s'en servait aussi pour jouer toute sorte de vilaines tours, dont le plus commun consistait à les appliquer contre un tuyau de poêle brûlant et à inviter à suivre son exemple les gens non au courant de son infirmité.

C'était le prélude de farces qui le rendirent légendaire.

V. F.

Curiosité enfantine. — Un père recommandait à sa fille aînée de ne jamais manquer de remercier le bon Dieu de ses bienfaits.

Son fils cadet, qui jouait dans une chambre voisine, est intrigué par cette recommandation, qu'il n'a du reste entendue qu'à demi.

Quand le père est parti, le petit frère accourt vers sa sœur et lui demande :

— Dis, Jeanne, qu'est-ce qu'il a fait, le bon Dieu, que papa a dit que c'était bien fait ?

NOS VIEILLES CHANSONS

Vivat au Pays.

Andante. (Quatuor.)

J.-J. PORCHAT.

mf

L'ŒUVRE NATIONALE DE M. ARTHUR ROSSAT

I

La future génération studieuse de la Suisse française, associera sans doute, aux noms des écrivains « traditionnistes » — si l'on peut ainsi dire — les plus populaires et les plus méritants du pays romand, tels le doyen Bridel, zélé ouvrier de la première heure et Alfred Céresole, mort il y a trois ans, celui de M. Arthur Rossat originaire de Lausanne, actuellement professeur à l'Ecole réale de Bâle et l'un des rédacteurs de la partie romande des « Archives suisses des Traditions populaires ».

M. Rossat, qui, dans ce domaine, n'a pas encore assez d'imitateurs dans nos cantons français, a publié, dans la revue susmentionnée, de nombreuses contributions relatives au folk-lore jurassien et romand.

C'est d'abord, aux années de début, une riche collection de *Proverbes* jurassiens, français et patois, de nombreuses *Prières* et formules de prières, en patois, recueillies dans la partie catholique du Jura, l'édition définitive et annotée d'une façon intéressante du poème de F. Raspieler, les *Paniers*, en patois jurassien (Courroux près Délémont) du 18^{me} siècle, une série de contes merveilleux ou burlesques, les *Fôles* etc. Mais, sa contribution la plus importante c'est *Chants patois jurassiens* (Arch. 1899 à 1903), suivie de plusieurs travaux annexes (*Ronde, jeux, emprôs; la poésie religieuse patois dans le Jura bernois catholique, etc.* parus dans la même revue ou ailleurs.)

Attaché à la rédaction du *Glossaire des Patois romands* pour une partie du Jura bernois, il y choisit la localité de Davelier près Délémont, au cœur du dialecte *vadais* comme base de ses investigations laborieuses, et le résultat de son travail incessant de plusieurs années, fut un des glossaires régionaux les plus fouillés et les plus précieux de ceux que les recherches dialectiques systématiques susciteront dans la Suisse romande durant les vingt dernières années. Ainsi, le conscientieux travailleur que fut toujours M. Rossat, par ses études approfondies et minutieuses des éléments intéressant la vie intellectuelle des populations jurassiennes, auxquelles appartient la fidèle compagne de sa vie, s'est acquis de légitimes droits à la double reconnaissance du peuple et de la science.

Les nombreux travaux antérieurs de M. Rossat, sa prédilection pour l'étude de la chanson populaire, sa rare compétence en fait de poésie et de musique rustiques, le désignaient tout naturellement pour-présider cette Commission des *Chansons populaires de la Suisse romande*, constituée au sein de la Société suisse des Traditions populaires, dans son assemblée annuelle de Lausanne, en 1907. Il n'était que temps de se mettre à l'œuvre pour sauver, ce que l'on pouvait encore sauver de l'ancien répertoire des chansons populaires, submergé par la marée montante du modernisme.

Nos Confédérés de la Suisse allemande, que nous pourrions imiter sous certains rapports, quoique non exempts de travers non plus, s'étaient mis à l'œuvre depuis de nombreuses années. Ils avaient déjà réuni par une collaboration active de toutes les classes de la population, une riche collection de chansons populaires et, à l'heure qu'il est, on en possède plusieurs recueils imprimés (Der Ustig, Röseligarten).

La Suisse romande ne pouvait se dispenser d'en faire autant ou du moins le tenter. Mais, chez nous, la tâche des initiateurs fut plus difficile. Les patients enquêteurs durent constater que la collaboration du peuple était bien moins spontanée, sinon moins zélée.

Sans doute, les chanteurs populaires ne manquèrent point de complaisance et se prêtèrent, en général, volontiers aux désirs de M. Rossat, soit en lui communiquant leurs cahiers de chansons, soit en chantant les diverses pièces dont ils connaissaient la mélodie. Mais, pour obtenir tous ces matériaux, le directeur de l'enquête et ses collaborateurs, durent relancer chez eux, jusque dans les villages les plus écartés, les détenteurs de ces précieux vestiges des anciennes chansons, qui ne se doutaient nullement de la valeur que leurs manuscrits recélaient, en dépit des appels réitérés publiés dans la presse.

À bout de dix ans de labeur opiniâtre, assisté par ei par là d'auxiliaires locaux généralement plus zélés qu'experts, M. Rossat nous offre, en 1917, les premices de ses travaux, qui une fois achevés, soutiendront avantageusement la comparaison avec les entreprises similaires de nos

voisins, les œuvres des E. Rolland, des Décieux, des Tiersot, etc. pour ne parler que d'auteurs français les plus en relief dans domaine.

(A suivre)

MAURICE GABBUD
Lourtier (Valais)

POUR LES DAMES

DANS son dernier numéro, le *Conteur* a bien du mal des femmes. Il doit à ses éditions de ne pas laisser ses lectrices une si mauvaise impression.

Voici quelques une des jolies choses qui le ont été dites :

A une très jeune personne

Vous n'avez pas encore cet âge plein d'attrait
Où du dieu de Paphos on sent les premiers traits
Et déjà de vos yeux une vive étincelle

D'amour nous fait mourir.

Trop jeune à la fois et trop belle
Attendez, pour blesser, que vous sachiez guérir.

PANARD

Dans ces hameaux, il est une bergère
Qui soumet tout au pouvoir de ses lois,

Ses grâces orneraient Cythère,
Le rossignol est jaloux de sa voix ;
J'ignore si son cœur est tendre,
Heureux qui pourrait l'enflammer.
Mais qui ne voudrait pas aimer
Ne doit ni la voir ni l'entendre.

DE LA TRÉMOUILLE

Telle est l'inconcevable Hortense,
Egalement fidèle au caprice, au devoir
Vertueuse sans qu'elle y pense
Et charmante sans le savoir.

L'ABBÉ BLANCHET

Je sens quand je vous vois une joie inconnue ;
Quand je ne vous vois pas, je suis au désespoir
Et je voudrais toujours vous voir
Ou ne vous avoir jamais vue.

COQUARD

Vous demandez, Philès, un almanach nouveau
De Paris, voici le plus beau.

S'il vous est souvent nécessaire,
Ah ! du moins, en l'ouvrant souvenez-vous tou
Qu'il n'est point de mois, point de jour
Où je ne pense à vous, et n'aspire à vous plaire

C"

Aux fleurs qui parent ton corset
Je vois Eglé que c'est ta fête.

— Non, me dit-elle, avec un air honnête.
— C'est donc la fête du bouquet.

DESMARÉ

De vos grâces toujours nouvelles,
Vous faites sentir le pouvoir
Près de vous le Temps a des ailes,
Et l'Amour cesse d'en avoir.

Si c'est un crime de l'aimer
On n'en doit justement blâmer
Que les beautés qui sont en elle,
La faute en est aux dieux
Qui la firent si belle
Et non pas à mes yeux.

LINGEND

Le sort pour moi plein d'injustice,
Quand il prit soin de me former.
Me donna deux yeux pour voir Nice...
Et je n'ai qu'un cœur pour l'aimer.

BAUD

Ne cherche plus en ce bas lieu
Celle qui fut toute divine.
Lucile est retournée aux cieux
Tout retourne à son origine.

PASSEUR

Dans ce tombeau repose Elise
Elle n'a vécu que quinze ans
C'est la seule faute, passant,
Que l'aimable fille ait commise.